



BARRAGES ET DIGUES

CONCEPTION, RÉALISATION, SURVEILLANCE
ET RÉNOVATION

www.canal-de-provence.com

En tant que concepteur puis exploitant, la Société du Canal de Provence (SCP) a acquis, en plus de 50 ans, une solide expérience en matière de digues et barrages, allant de la conception/réalisation des ouvrages jusqu'à l'auscultation, la rénovation et la gestion administrative ou réglementaire.

La SCP détient aujourd'hui les 5 agréments délivrés par le Ministère de l'Ecologie, du développement Durable, des Transports et du Logement, ce qui constitue une reconnaissance des compétences et du savoir-faire de la Société en matière d'ouvrages hydrauliques.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

L'expérience des interventions de la SCP couvre pratiquement tous les domaines intéressant les barrages.

Nature des interventions :

- expertise,
- maîtrise d'œuvre d'étude,
- maîtrise d'œuvre de travaux,
- maîtrise d'ouvrage,
- gestion technique, administrative et réglementaire.

Disciplines techniques :

- géologie,
- géotechnique,
- génie civil,
- hydraulique,
- hydrologie,
- topographie,
- électromécanique,
- environnement,
- modèles réduits hydrauliques.

SUIVI RÉGLEMENTAIRE

La SCP, qui assure en permanence le suivi de nombreux ouvrages en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a développé une méthodologie rigoureuse de surveillance des barrages en adéquation avec la nouvelle législation (décret de décembre 2007). Elle est donc à même de mener toutes les études ou missions correspondantes :

- dossiers d'ouvrage et consignes de crues,
- visites techniques approfondies et visites d'inspection,
- examens techniques complets, avec ou sans vidange,
- revues de sûreté,
- rapports de surveillance et d'auscultation,
- études de dangers,
- diagnostics de sûreté.



CONCEPTION ET RÉALISATION D'OUVRAGES

La SCP a réalisé, pour son compte propre, plus de 68 barrages et réserves. Elle est également intervenue sur plus de 120 barrages et digues de retenue pour le compte de clients extérieurs.

Elle dispose donc d'une grande expérience en conception et réalisation d'ouvrages hydrauliques et peut, selon les cas, prendre en charge le projet de réalisation ou de réhabilitation d'un ouvrage et la mission de maîtrise d'œuvre complète correspondante, diriger et surveiller les travaux, assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage ou une conduite d'opération.



GESTION DES OUVRAGES

En tant que Maître d'Ouvrage, la SCP assure en permanence la maintenance et l'exploitation de ses ouvrages, dont 4 barrages de classe A.

La SCP pratique depuis plus de 50 ans la gestion des ressources en eau qui lui ont été confiées, dans le respect de l'environnement et une optique de développement durable, tant dans la conception que dans la gestion de ses ouvrages.

Elle peut donc conseiller efficacement d'autres Maîtres d'Ouvrages et les aider notamment à choisir les solutions techniques les mieux adaptées au mode de gestion de leurs ouvrages.

LES GRANDS BARRAGES DU CANAL DE PROVENCE

Bimont : barrage voûte en béton – 86 m de hauteur – 25 Mm³,

Vallon Dol : barrage en enrochements à masque amont en béton bitumineux - 47 m de hauteur – 3,5 Mm³,

Zola : barrage poids-voûte en maçonnerie – 36 m de hauteur – 2,5 Mm³,

Trapan : barrage en terre à masque amont en béton bitumineux – 24 m de hauteur – 1,8 Mm³.



Bimont



Vallon Dol



Zola



Trapan

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

Agence ITER France (bassins et digues – 13), **communautés d'agglomération de Fréjus St Raphaël** (barrages des Cousins et de Saint Esprit, barrage du Peyron – 83), **commune d'Arles** (canal du Viguierat -13), **commune de Caromb** (Barrage du Paty -84), **commune d'OPPEDE** (bassins d'Oppède, 84), **Conseil Général de la Martinique** (barrage de la Manzo), **Conseil Général du Loir et Cher** (barrage du Lac de Loire à Blois – 41), **EPALA** (barrages de Villerest – 42 et de Naussac - 03), **Ministry of agriculture and rural development** (digues du Fleuve Rouge et barrage de Yen Dong – Vietnam), **OEHC** (barrages de l'Alesani, de l'Ortolo et du Cavo - Corse), **SICB** (barrage d'Auberives-en-Royans et canal de la Bourne – 26), **SIDECM** (barrage de la Verne – 84), **SIIRF** (barrage de La Laye – 04), **SISEV** (réserve de Juanon – 26), **SMBRM** (barrage de Margon – 28), **Union des Associations Foncières de la Plaine du Rhin** (barrages sur le Haut-Rhin – 68), **ville d'Antibes** (bassin Saint Claude – 06), **ville d'Eybens** (bassins du Verderet – 38), **ville de Toulon** (barrage de Dardennes – 83),...

CONTACT

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE

MISSION COMMERCIALE
INGÉNIERIE (MCI)

Le Tholonet - CS 70064
13182 Aix-en-Provence Cedex 05
France

Tél. : +33 4 42 66 70 59

Fax : +33 4 42 66 60 25

E-mail : MCI@canal-de-provence.com

Site web : www.canal-de-provence.com



**EAU ET ENVIRONNEMENT,
UN SAVOIR-FAIRE RECONNU
POUR DES SOLUTIONS DURABLES**



SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENÇALE



Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5
Tél. 04 42 66 70 00 - Fax. 04 42 66 70 80 - www.canal-de-provence.com